



Contribution du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse au rapport de la CNCDH sur le plan national d'action Entreprises et droits de l'Homme (février 2019) :

La thématique « entreprises et droits de l'homme » - responsabilité sociale des entreprises dans les programmes scolaires

1. Les programmes du lycée actuellement en vigueur

Actuellement, dans l'**enseignement d'exploration « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion »** (PFEG) en classe de seconde, une partie du programme est consacrée à la question « Les décisions de l'entreprise » qui offre plusieurs thématiques dont « Quelle place pour l'individu dans l'entreprise ? ». Le programme précise, dans les indications complémentaires :

« L'importance du facteur humain dans l'entreprise, sera abordée en s'appuyant sur des exemples issus de l'environnement proche des élèves, en insistant sur les différentes dimensions de la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, promotion, rémunération) et en montrant comment les compétences humaines peuvent être source d'avantages pour l'entreprise par rapport à ses concurrents. On identifiera les enjeux de l'évaluation du travail et les différentes dimensions de la rémunération (variabilité, convention collective, participation...). L'influence du droit du travail sur l'activité de l'entreprise sera mise en évidence au travers de quelques exemples simples ».

En série technologique **Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)**, la notion de finalité sociale et celle de responsabilité sociétale de l'entreprise sont étudiées. Il est précisé que « outre leur finalité lucrative, elles doivent de plus en plus prendre en compte leur responsabilité sociétale ». Dans la partie du programme intitulée « Le management stratégique : les choix en matière d'animation et de mobilisation des

hommes », un objet d'étude est formulé ainsi : « Peut-on entretenir durablement la motivation des hommes par la seule rémunération ? ». Le programme apporte les précisions suivantes de contexte et de finalité de l'étude :

« Dans l'étude des facteurs de motivation, le programme indique que si la rémunération est un des facteurs de motivation, le manager doit également veiller à satisfaire les besoins d'appartenance, de reconnaissance et d'épanouissement des individus ».

L'enseignement de **Droit et grands enjeux du monde contemporain** en classe de terminale littéraire comprend un thème centré sur l'entreprise, qui permet notamment d'interroger sa responsabilité sociale (cf. ressource d'accompagnement ci-après).

2. Les nouveaux programmes (entrée en vigueur : rentrée 2019)

Dans la perspective du nouveau baccalauréat en 2021, de nouveaux programmes ont été publiés au Bulletin officiel spécial n° 1 du 22 janvier 2019. Ils entreront en vigueur, pour les classes de seconde et de première, à la prochaine rentrée scolaire.

Dans l'**enseignement technologique optionnel de management et gestion** en classe de seconde générale et technologique, le préambule du programme indique :

« Le management est le gouvernement des organisations. Il consiste à orienter l'action collective en tenant compte de l'environnement. Il a une dimension stratégique – la définition des buts de l'organisation – et une dimension éthique, notamment à travers la responsabilité sociale des entreprises ».

Dans la partie intitulée « Existe-t-il une forme idéale d'organisation ? », la notion de RSE est mentionnée. Les élèves doivent percevoir « *en quoi le développement économique de l'entreprise engage sa responsabilité en matière sociale, sociétale et environnementale* ».

Le programme précise :

« On montre, par des exemples concrets, que les formes de développement des organisations sont variées mais encadrées. La réglementation les conduit à concilier les choix économiques avec les dimensions sociale, écologique ou plus largement éthique des activités. Toutefois, la prise en compte croissante de critères éthiques et de développement durable génère aussi des marchés, des avantages concurrentiels et des perspectives de croissance ».

Dans le **programme de management du cycle terminal de la série Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)**, une partie est consacrée à « Comment appréhender la diversité des organisations ? ». Un point spécifique du programme prend en compte la responsabilité sociale de l'entreprise en indiquant :

« Les entreprises privées produisent des biens et des services vendus sur des marchés, correspondant à une demande, et créent une richesse supplémentaire. Outre leur finalité lucrative, elles doivent assumer leur responsabilité sociale et environnementale ».

3. Les ressources pédagogiques publiées par le ministère

Dans les ressources d'accompagnement de **Droit et grands enjeux du monde contemporain**, une entrée problématique est formulée ainsi : « *Ne faut-il pas protéger certains acteurs contre l'activité de l'entreprise ?* ». Les ressources indiquent que « *Comme toute personne, l'entreprise n'a pas que des droits. Elle a également des devoirs : envers le consommateur, envers la société, envers les salariés, etc.* ». Elles comprennent un document sur « La responsabilité sociale et environnementale - Droit des travailleurs et protection de la collectivité ».

Un texte paru sur le site de l'ambassade de France en Chine est proposé avec une consigne formulée ainsi : « **rédigez une conclusion générale qui confrontera les contraintes sociales et environnementales des**

entreprises à la liberté de l'entreprise. Rapprochez cette conclusion de l'article 4 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 ».

(http://cache.media.eduscol.education.fr/file/DGEMC/77/6/DGEMC_L_entreprise_Fiche_Eduscol_220776.pdf)

4. La formation des professeurs et des formateurs

Tous les deux ans, les **Journées nationales du management** permettent à des professeurs, des inspecteurs et des formateurs d'assister à des conférences et des ateliers animés par des chercheurs et des responsables d'entreprise sur les évolutions des pratiques managériales et des stratégies des organisations. Ces Journées sont inscrites au **Plan national de formation** du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

En novembre 2018, les Journées avaient pour thème « *Management et société, la grande transformation* ». De nombreux intervenants étaient présents, notamment Michel Capron, professeur émérite des universités en sciences de gestion, qui a consacré l'essentiel de ses recherches à la responsabilité sociale des entreprises. L'un des ateliers était consacré au thème « *Gouvernement d'entreprise : quel équilibre entre la réglementation et l'autorégulation ?* » présenté par Christian de Boissieu. Ce dernier a exposé les nombreux défis actuels des entreprises : rôle sociétal, des nouveaux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance des organisations.